

RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 21 février 2017

Membres votants présents

> *Représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs exerçant leurs fonctions à Université Paris-Est et/ou au sein d'un établissement membre*

■ **Professeurs et personnels assimilés des universités (A1)**

- Jean-Luc DUBOIS-RANDE (avec procuration d'Ali FEHRI, personnalité qualifiée, AP-HP)

■ **Professeurs et personnels assimilés des autres établissements (A2)**

- Frédéric DE CONINCK (avec procuration de Reynald PAIN, représentant du CNRS)

■ **Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés des universités (B1)**

- Marie-Albane DE SUREMAIN (avec procuration d'Olivier MONTAGNE, représentant de l'UPEC)
- Philippe THIARD (avec procuration de Nacima BARON, collègue A1)

■ **Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés des autres établissements (B2)**

- Thierry GRANDPIERRE (avec procuration, en cours de séance, de Jean-Luc DUBOIS-RANDE, collègue A1)

> *Représentants des autres personnels exerçant leurs fonctions à Université Paris-Est ou/et au sein d'un établissement membre*

■ **Autres personnels des universités (C)**

- Agnès NTEP
- Fabrice LORRAIN

■ **Autres personnels des autres établissements (D)**

- Alain DROUET (avec procuration de Véronique BOUTEILLER, collègue B2)

> *Représentants des usagers qui suivent une formation à Université Paris-Est ou au sein d'un établissement membre*

■ **Usagers doctorants (F)**

- Adrien FRONTENAUD
- Rémi LE GALL

> *Personnalités qualifiées*

- Stéphane JAMAIN, Inserm
- Franck JUNG, EIVP (avec procuration d'Amina SELLALI, personnalité qualifiée, EAV&T)

> *Personnalités extérieures*

- Geneviève SERT, Conseil départemental de Seine-et-Marne
- François CHAIGNON, IDRRIM
- Philippe ROY, Cap Digital

> *Représentants des établissements membres*

- CNRS : Reynald PAIN (a donné procuration à Frédéric DE CONINCK) représenté par Olivier Gautier
- ENPC : Arnel DE LA BOURDONNAYE représenté par Gilles ROBIN
- ENVA : Christophe DEGUEURCE représenté par Renaud TISSIER
- ESIEE Paris : Dominique PERRIN (avec procuration de Faten HIDRI, personnalité extérieure, Conseil régional d'Ile-de-France)
- IFSTTAR : Hélène JACQUOT-GUIMBAL (avec procuration de Florence POIVEY, personnalité qualifiée, MEDEF)
- UPEM : Gilles ROUSSEL (avec procuration de Muriel JOUGLEUX, collègue A1)

> *Président d'UPE* : Philippe TCHAMITCHIAN (avec procuration d'Andrée SURSOCK, personnalité qualifiée, European University Association)

---

**Membres invités présents**

> *Invités de droit avec voix consultative*

- **Rectorat de Créteil** : Béatrice GILLE, rectrice de l'académie de Créteil, chancelière des universités (représentée par Marie-Louise COFFRE)
- **DRRT pour la région Ile-de-France** : représenté par Samuel GUIBAL
- **UPE** :
  - Vincent BENAVENT, secrétaire général
  - Nelly TOCKO, agent comptable

> *Autres invités*

- Monika BLANC, responsable affaires générales, UPE
- Claire JULLIEN, chargée des affaires institutionnelles et juridiques, UPE
- Flora SANCHEZ, directrice de cabinet et de la communication, UPE

---

**Membres votants absents et excusés**

> *Professeurs et personnels assimilés des universités (A1)* : Nacima BARON, Muriel JOUGLEUX

> *Professeurs et personnels assimilés des autres établissements (A2)* : Nadia HADDAD

> *Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés des autres établissements (B2)* :  
Véronique BOUTEILLER

> *Représentants des autres personnels des universités (C)* : Laurent ALIBERT

> *Usagers étudiants en licence ou master ou équivalent (E)* : Mathieu CARON, Mihai GUYARD

> *Usagers doctorants (F)* : Amithisse MONNET

> *Personnalités extérieures, représentants des activités économiques et des collectivités territoriales* :  
Thomas BOREL (Leem), Faten HIDRI (Conseil régional d'Île-de-France), Jeannick LE LAGADEC  
(Conseil départemental du Val-de-Marne)

> *Personnalités qualifiées* : Ali FERHI (AP-HP), Florence POIVEY (Medef), Amina SELLALI (EAV&T),  
Andrée SURSOCK (European University Association)

> *Etablissements membres* : Olivier MONTAGNE (UPEC)

> **UPE** : Matthias BEEKMANN (président du Conseil académique)

➔ **Le président d'Université Paris-Est ouvre la séance à 14h07.**

Le Conseil d'administration délibère valablement si la majorité des administrateurs en exercice est présente ou représentée. Le nombre des administrateurs étant de 39 et le nombre d'administrateurs présents ou représentés en début de séance s'élevant à 30, le quorum est atteint.

### **1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 6 DECEMBRE 2016**

Le compte rendu de la séance du 6 décembre 2016 du Conseil d'administration de la Comue Université Paris-Est est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **2. APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS D'UPE**

Les comptes financiers 2016 d'UPE sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés. L'affectation du résultat net comptable de 70 901 € en réserve est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **3. PRESENTATION DU BILAN SOCIAL D'UPE POUR 2015-2016**

Le bilan social d'UPE pour 2015-2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **4. REGLES RELATIVES A L'ORGANISATION ET A LA DUREE DU TEMPS DE TRAVAIL A UPE**

Les règles relatives à l'organisation et à la durée du temps de travail à UPE sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **5. APPROBATION DE LA CESSION DE LA MARQUE « UNIVERSITE PARIS-EST » PAR L'ENPC A UPE**

La cession de la marque « Université Paris-Est » par l'ENPC à UPE est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **6. VERSEMENT DU SOLDE DE L'ASSOCIATION POLYTECHNICUM A UPE**

Le versement du solde de l'association Polytechnicum à UPE est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **7. REGULARISATION DE LA PROCEDURE DE DEFINITION DE LA REMUNERATION DU PRESIDENT D'UPE : APPROBATION DU MANDAT CONFIE AU CONSEIL DES MEMBRES**

Le mandat confié au Conseil des membres concernant la régularisation de la procédure de définition de la rémunération du président d'UPE est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **8. SYNTHÈSE DES CONVENTIONS D'UPE POUR L'ANNÉE 2016**

Le Conseil d'administration prend connaissance de l'activité conventionnelle d'UPE pour l'année 2016, en légère baisse par rapport à l'année 2015, marquée par les conventions d'association découlant de la publication des nouveaux statuts de la Comue.

## 9. QUESTIONS DIVERSES

Le calendrier prévisionnel de passage aux RCE n'est actuellement pas connu, il sera communiqué au Conseil d'administration dès que possible.

Le 21 février 2017, à Champs sur Marne,

Le Président,



Philippe TCHAMITCHIAN